

MARLY, le 9 décembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**SEANCE DU 7 décembre 2022**  
**Sous la Présidence de**  
**Thierry HORY**  
Président du C.C.A.S.  
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etai</u> ent présents :	Mrs. HORY, ROSE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 08		LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusées</u> :	Mme FRANCFORT (délégation à Mme HETHENER)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme MOREAU (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absent</u> :	M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 30 novembre 2022

#### **XXXIV – Repas des Anciens – orchestre**

Le repas des Anciens sera animé par l'Orchestre « EL DELICADO » qui propose une prestation avec 4 musiciens à **1 000,00 € TTC.**

Les membres du conseil d'administration

- **PRENNENT ACTE ET ENTERINENT** sa décision concernant la proposition offerte par l'orchestre EL DELICADO.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à régler la facture afférente

Les crédits en conséquence seront prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme, Marly, le 9 décembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY  
Maire de la Ville de Marly